

NETTOYAGE DU CIMETIERE



En ce lundi de pentecôte, le conseil municipal, épaulé par quelques bénévoles bien motivés, a procédé au nettoyage du cimetière afin de rendre à ce lieu le respect qu'il se doit.

Le conseil municipal étudie les différentes possibilités pour faire entretenir le cimetière d'une façon pérenne, mais il n'est pas exclu qu'une nouvelle opération « bénévolat » soit un jour d'actualité. Un grand merci à tous les participants !

Réouverture des chemins communaux

Le nouveau conseil municipal a décidé, en ce début d'année particulière, où toutes les démarches étaient suspendues, de réouvrir des chemins communaux qui nous permettront, à terme, de créer des boucles autour de notre village, allant de la balade de 1 à 2 h, à la petite randonnée de la demi-journée voire la journée, à la découverte de notre patrimoine rural.

C'est ainsi que le 8 mai, une équipe restreinte (covid oblige) composée de membres du conseil municipal et de leur conjoint, a procédé au nettoyage du chemin des trois fonts, jusqu'à la route du Mas del Compte.

Puis le 6 juin, c'est une valeureuse équipe d'une vingtaine de personnes qui s'est attaquée à la réouverture du chemin qui relie la route du Mas del Compte au chemin qui aboutit entre autre, au lieu dit «l'Offense», sur la commune d'Orniac.

Un pique nique en pleine nature le midi et un petit repas le soir à la salle des fêtes ont permis de récompenser tous les bénévoles qui n'ont pas hésité devant l'ampleur de la tâche.

Merci à toutes et à tous pour ce merveilleux moment convivial.

D'autres actions sont prévues dès que le temps se fera plus clément, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

46330 BLARS

05 65 31 30 81

07 88 35 29 83

mairie.blars@orange.fr

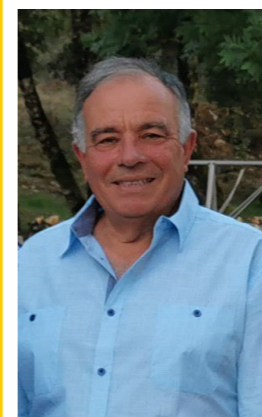
www.blars.fr

La gazette Blarsoise

2020

3 EME TRIMESTRE

Le Mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ces quelques lignes pour faire le bilan de ce premier semestre 2020 où nous avons connu des situations et des événements sans précédent dans l'histoire de notre village.

Après les élections municipales du 15 mars dernier, nous avons pu installer officiellement le conseil municipal et élire, le 25 mai, le maire de cette nouvelle mandature.

Malgré le confinement, nous nous sommes organisés pour gérer des affaires courantes et protéger au mieux les personnes à risques.

Le virus n'est pas parti en vacances, aussi, je vous renouvelle mes conseils de prudence pour appliquer très sérieusement les gestes barrières préconisés.

Pour cette année très particulière, nous avons bâti et voté le budget de la commune le 3 juillet dernier.

Pas de grand bouleversement, nous prévoyons une rénovation de l'appartement de la mairie, isolation, descente des plafonds à 2m70, travaux d'électricité et remise en peinture.

Nous prévoyons également la remise aux normes de l'assainissement de ce bâtiment communal avec mise en place dans le jardin d'une fosse septique avec filière compacte. Nous avons également voté la remise en état des portes de l'église et du cimetière.

Un « pseudo » projet éolien a fait la une des préoccupations et a généré beaucoup de peur et d'inquiétude pour un bon nombre d'habitants. Sachez que nous avons pris cette affaire très au sérieux, que nous n'avons délivré aucune autorisation, que la commune n'est pas compétente pour décider seule d'un projet industriel de cette envergure, que les instances concernées CCCLM et Département devraient se prononcer dans le courant du mois de septembre.

Les élus vous ont donné leur point de vue. Je pense très sincèrement que ce projet pour des raisons techniques (en particulier insuffisance de vent) et environnementales ne verra pas le jour sur le territoire de la commune de Blars.

Enfin, pour prendre en compte les conséquences financières de l'état sanitaire du pays, et conscient des difficultés rencontrées par certains secteurs d'activité, le conseil municipal a décidé de maintenir les taxes communales au niveau de celles perçues en 2019.

L'équipe municipale vous souhaite une belle fin de saison.

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- Un problème, une info, contactez vos élus.
- Nettoyage du cimetière
- Réouverture des chemins communaux.

Un problème, une info, contactez vos élus

Commissions communales

FEDEL ET ENEDIS (Syndicat d'Elictricité):

Titulaire : Lionel Peuch
Suppléant : Jean-Paul Sabathé

SIAEPA DE LA PESCALERIE ET SIAEPA DES CAUSSES SUD DE GRAMAT : (Syndicat des eaux)

Titulaire : Dominique Delporte
Suppléant : Jean-François Vasiljevic

RPI DE PECH DU VERS (Scolarité) :

Titulaire : Flore Laumonier
Suppléant : Jean-Louis Poujade

BATIMENTS COMMUNAUX ET ASSAINISSEMENT :

Titulaires : Jean-Louis Poujade et Bernard Faurie
Suppléants : Lionel Peuch et Jean-Paul Sabathé

RESPONSABLES DE LA SALLE DES FETES :

Titulaires : Jean-Louis Poujade et Bernard Faurie
Suppléants : Lionel Peuch et Maurice Bouharis

VOIRIE ET CHEMINS COMMUNAUX :

Titulaire : Bernard Faurie
Suppléant : Lionel Peuch

LISTE ELECTORALE :

Elu : Jean-François Vasiljevic
Déléguée de l'administration : Renée Delsahut
Déléguée du tribunal : Isabelle Peuch

PROPRIETES FORESTIERES :

Président : Jean-Louis POUJADE
Déléguée du Préfet : Lionel PEUCH
Déléguée du tribunal : Isabelle Peuch

CIMETIERE COMMUNAL :

Pour le conseil : Nicole Cabanes et Flore Laumonier
Pour la commune : Maurice Bouharis et Isabelle Peuch

CORRESPONDANT DEFENSE :

Dominique Delporte

FEDERATION DES CHASSEURS :

Titulaire : Bernard Faurie
Suppléant : Jean-François Vasiljevic

DELEGUE SAGE LOT/CELE :

Jean-Paul Sabathé

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Titulaire : Jean-Louis Poujade
Suppléant : Bernard Faurie

DELEGUES POUR LE SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL :

Titulaire : Flore Laumonier
Suppléant : Jean-François Vasiljevic

SYMCTOM et SYDED :

Titulaire : Jean-Paul Sabathé
Suppléant : Jean-Louis Poujade

CADASTRE PLUI URBANISME :

Jean-Louis Poujade
Nicole Cabanes

BIBLIOTHEQUE :

Isabelle Peuch et Jeanine Sabathé

DELEGUE INTERCOMMUNAL AGEDI :

Jean-François Vasiljevic



**« Le devoir d'un élu est de toujours rester libre.
Libre de penser, libre de déranger, libre de s'exprimer.
Libre de rester fidèle à ses valeurs profondes »**

Nos actions et nos décisions seront toujours guidées par l'intérêt général.